

Enjeux socio-économiques...

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Rémy Pautrat

Dix ans après la publication du rapport « Intelligence économique et stratégie des entreprises » du groupe de travail présidé par Henri Martre au Commissariat Général du Plan, **où en est-on ?** L'Etat a-t-il encore un rôle à jouer en matière d'intelligence économique comme le suggérait le rapport diffusé en 1994 ? Et dans l'affirmative, comment définir ce rôle ? Il convient de s'arrêter quelques instants sur ces questions qui portent sur des enjeux importants pour notre avenir.

Un observateur attentif de l'entropie quotidienne du monde n'aura pu s'empêcher de dégager les « signaux faibles » de la (re)montée en puissance, sous-jacente à l'actualité, du thème de l'intelligence économique. Le refus des accords de Kyoto confirmé par les Etats-Unis au sommet de Johannesburg, la campagne mondiale de sensibilisation préparant l'engagement des Etats-Unis dans la deuxième guerre d'Irak et le choix des attributaires des contrats de reconstruction dès avant la fin des hostilités, le débat croissant autour de la mondialisation et l'intervention du gouvernement français face à la menace d'implosion du groupe *Alstom*, les réflexions des acteurs politiques ou économiques autour du développement durable et les débats générés par les OGM... Autant de thèmes qui peuvent être éclairés par une approche « intelligence économique ».

Nous ne sommes plus à l'ère des « pionniers » de l'intelligence économique. Tout a été dit ou écrit. Il faut agir. D'abord en tenant compte du monde tel qu'il est ; c'est-à-dire en considérant comme acquis la globalisation de l'économie et l'avènement de la société de l'information. Et en constatant trois données nouvelles simples et fortes.

Tout d'abord le retour des Etats. On peut le déplorer mais il faut le reconnaître : après les discours libéraux des années 1990 promettant leur effacement au profit d'une autorégulation des marchés source de richesses

pour l'humanité entière, les Etats font un retour en force dans le jeu économique mondial. Parallèlement, les entreprises deviennent dépendantes des arbitrages internationaux pour nombre de leurs décisions stratégiques (normes, alliances...) et, dans certains cas, des opinions publiques. Si l'on en revient à une pratique multiséculaire de convergence d'intérêts entre Etats et entreprises pour le développement économique, l'observation des pratiques des Etats les plus actifs en matière d'intelligence économique montre aujourd'hui une imbrication plus étroite encore entre les intérêts géopolitiques étatiques et les intérêts économiques des entreprises nationales, au point que sont mis à leur disposition des moyens autrefois réservés à un usage régalien - les services de renseignement par exemple - tandis qu'elles sont massivement subventionnées par des contrats de recherche.

Il n'est qu'à s'interroger sur les différences de logiques entre les Etats-Unis qui choisissent sans états d'âme pour la reconstruction de l'Irak, et alors que la guerre n'est pas encore achevée, des entreprises américaines, et la logique européenne qui intervient régulièrement contre les Etats membres qui souhaitent favoriser les entreprises nationales. Dans les deux cas d'ailleurs, il est intéressant de noter que personne ne se pose la question de la nationalité de l'entreprise...

Ensuite la montée en puissance dans le concert international d'organisations non gouvernementales. Le lobbying des ONG n'intervient plus seulement dans le domaine des droits de l'homme, de l'environnement ou des normes industrielles, mais de plus en plus dans la gouvernance même de l'entreprise. On peut, par exemple, constater le rôle joué par l'ONG *Transparency International* pour l'adoption de la convention OCDE de décembre 1997 luttant contre la corruption d'agents publics. Même impact des mouvements d'opinions suscitées par les organisations altermondialistes à la réunion de l'OMC à Cancun.

Ce type d'ONG a toutefois l'avantage d'être connu, représenté officiellement et d'avoir des objectifs clairs, - une fois les arrière-pensées éventuelles décodées-. Il n'en va pas de même pour les «organisations molles», criminelles ou mafieuses, qui utilisent les mêmes méthodes -finance internationale, exploitation d'Etats à faible souveraineté...- pour atteindre des objectifs condamnables. Le développement mondial d'Internet, la notoriété générée par le réseau, l'instantanéité de l'information et le coût quasi nul de sa diffusion sont également utilisés par les deux types d'organisation pour leur propagande, leur recrutement et leur fonctionnement.

Enfin le désir de « proximité ». Ce besoin nouveau est peut-être lié aux développements technologiques. La télévision, puis l'informatique et la téléphonie mobile, ont permis que l'information soit disponible au plus près, à la demande. Mais l'ordinateur ne remplace pas totalement le

guichetier. L'information est devenue certes plus précise et « personnalisée », mais elle est parallèlement devenue moins interactive. Ainsi la demande des entreprises en matière d'information - comme des citoyens d'ailleurs - porte aujourd'hui à la fois sur la disponibilité de l'information et sur son « humanisation ». Pour l'Etat, mettre à la disposition des entreprises l'information en développant un portail Internet et des serveurs vocaux est nécessaire mais se révèle insuffisant. L'entreprise attend également que l'on aille vers elle pour mieux connaître ses besoins.

C'est ce constat qui détermine le champ des possibles et doit orienter l'action publique

Donner une forte impulsion politique semble indispensable. Ce sont en effet les pouvoirs publics qui ont eu, en France comme aux Etats-Unis, l'initiative sur ce thème. Sous des approches diverses, cinq Premiers ministres se sont montrés sensibles à ce thème : Michel Rocard, Edith Cresson, Edouard Balladur qui créa le *Comité pour la Compétitivité et la sécurité économique* (CCSE), Alain Juppé et le Premier ministre actuel Jean-Pierre Raffarin qui a demandé au député Bernard Carayon un rapport sur ce thème. Comme le titre du rapport l'indique - « *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » -, si l'enjeu premier de l'intelligence économique est le développement économique, l'enjeu politique en est la cohésion sociale par le maintien ou le développement de l'emploi. L'intelligence économique doit donc être une politique publique à part entière. La nature des 38 propositions du rapport Carayon montre bien que c'est au Politique de prendre l'initiative, au niveau national ou local, et d'orienter les administrations.

Redonner à l'Etat un rôle de stratège et de partenaire. Le constat est régulièrement fait que l'Etat manque de vision à long terme qui oblige les gouvernements à traiter en urgence des questions prévisibles... Construction européenne, montée en puissance économique de la Chine et de l'Inde, diffusion capillaire d'Internet dans l'économie, l'éducation, la vie quotidienne du citoyen : les évolutions politique, économique et technologique du monde vont encore entraîner des mutations nécessaires à la survie des entreprises et au bien-être des populations. Il appartient bien évidemment à l'Etat d'anticiper au mieux ces évolutions pour ne pas devenir « une France qui tombe ». C'est le rôle, là également, du Politique - en ce sens, on peut attendre beaucoup de la mission confiée au Commissaire au Plan de redynamiser la prospective publique. Dans ce contexte en évolution, le rôle même de l'Etat doit évoluer. Il s'agit peut-être moins aujourd'hui de décider à Paris du quotidien de l'entreprise ou du citoyen que d'accompagner, de soutenir et de protéger l'entreprise et le citoyen dans leurs efforts d'adaptation. Faire de l'Etat un partenaire, ce doit être la volonté de chaque fonctionnaire et la demande de chaque citoyen.

S'appuyer sur le dynamisme des régions. Certaines d'entre elles ont compris l'intérêt d'une action collective d'intelligence économique vers les PME-PMI et ont mis en place la politique et les financements nécessaires. Pour les régions les plus avancées en ce domaine, cette politique est inscrite dans les contrats de Plan Etat-Région. On peut citer les initiatives soutenues par *l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique* (ADIT) dans les Régions Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Pays-de-Loire, Réunion... L'importance du rôle des Régions en Europe, la volonté du gouvernement de leur transférer de nouveaux « blocs de compétence », la proximité des entreprises évidemment plus grande des pouvoirs publics régionaux que des administrations centrales, tout indique que la Région peut être le meilleur levier du développement d'une politique publique d'intelligence économique. Un long développement est d'ailleurs consacré à ce sujet dans le rapport Carayon.

Enfin, il est nécessaire d'avoir en permanence à l'esprit que **l'information est au cœur de tout système d'intelligence économique.** Aujourd'hui comme hier, l'Etat dispose d'une somme considérable d'informations peu ou pas exploitées par les entreprises pour leur développement économique parce qu'elles sont stérilisées, stockées, et qu'elles ne circulent pas : les services de l'Etat ayant la fâcheuse habitude de considérer l'information plus comme un enjeu de pouvoir que comme une matière première d'intérêt général à gérer collectivement. Si des progrès ont été faits dans le décloisonnement et la mise à disposition, notamment grâce à Internet, il reste encore une marge forte de progression. Là aussi, la proximité est déterminante.

Nous sommes sans doute à la croisée des chemins. Les constats sont connus, les enjeux sont clairement posés. Elus, entrepreneurs et salariés, fonctionnaires, nous sommes tous responsables de la mise en place d'une intelligence économique collective. L'alternative est simple : ou nous sommes capables de nous organiser, de travailler ensemble et de créer des dynamiques de développement territorial qui généreront de l'activité économique, de la croissance, de l'emploi, ou nous manquons d'audace et d'imagination pour briser les habitudes et les conservatismes, et ne doutons pas qu'à terme notre développement économique, social, humain, en sera gravement affecté au même titre que la cohésion sociale.

Cette dynamique doit maintenant se créer, fondée sur le dialogue, le travail en commun, l'échange entre la société et l'Etat pour anticiper, car il faut toujours essayer d'avoir au moins « un coup d'avance ». Les pessimistes rétorqueront que c'est impossible, irréaliste, naïf, d'imaginer de tels changements. A ceux-ci, il faut dire que l'irréalisme et la naïveté ce n'est pas de croire que cette tâche soit au-dessus de nos possibilités, et que les inerties et les préjugés nous condamnent toujours à l'échec.

L'irréalisme et la naïveté, c'est de penser que la France puisse tenir son rang en faisant l'économie d'un effort d'ouverture, d'organisation et de coordination des activités qui font de la **gestion stratégique de l'information** un des grands enjeux de la puissance dans le monde qui se crée.

Rémy Pautrat est Préfet de Région honoraire.